



AVIS MUNICIPAL

Informations sur la qualité de l'eau potable et du réseau de distribution 2025 de la commune d'Arnex-sur-Orbe

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de nappes. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réservoir des Buclards de la Commune d'Orbe.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques (ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

Dureté totale : Eau assez dure – Valeur 33.9°

Prélèvement du : 05.08.2025 à 7h30
Secteur : 4006 Arnex-sur-Orbe
Lieu du prélèvement : 01 – Collège – Corridor du rez-de-chaussée - Robinet du lavabo, rue de la gare 8, 1321 Arnex-sur-Orbe.
Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution

Analyses microbiologiques (VD-MIBOL)

Température moyenne : 20.1 C°	Norme	Résultat	Appéciation
Calcium	M : max. 200 mg/l	123 ± 12 mg/l	--
Magnésium	M : max. 125.0 mg/l	7.8 ± 0.8 mg/l	--
Sodium	max. 200.0 mg/l	5.2 ± 0.5 mg/l	Conforme
pH	M : 6.8 – 8.2	7.6 ± 0.2 mg/l	--

Chlorure	M :max. 20.0 mg/l	8.1 ± 1.2 mg/l	--
Nitrites	max. 40.0 mg/l	18.6 ± 2.8mg/l	Conforme
Sulfates	M :max.50 mg/l	14 ± 2 mg/l	--

Analyses micropolluants (VD-EAUX-Micropol)

	Norme	Résultat	Appéciation
Somme des pesticides et métabolites	max. 500 mg/l	0.139 ± 0.042 µg/L	Conforme

Substances actives et métabolites d'herbicides

	Norme	Résultat	Appéciation
Terbuthylazin SYN 545666 (CSCD648241/LM6)	max.0.100 µg/L	0.016 ± 0.006 mg/l	--

Substances actives et métabolites de fongicides

	Norme	Résultat	Appéciation
Chlorothalonil R471811 (M4)	max.0.100 µg/L	0.115 ± 0.035 µg/L	Conforme
Chlorothalonil R 417888	max. 0.100 µg/L	≤0.020 µg/L	Conforme

Remarque : Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

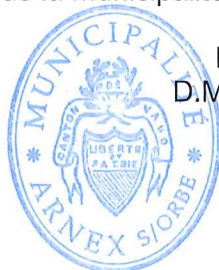
Informations utiles :

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 024/441 51 37 ou à l'adresse de courriel greffe@arnex-sur-orbe.ch.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, pour le service de piquet M. Sébastien Meylan, municipal, reste atteignable au 076/402 77 63.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Reynold Michel

La secrétaire
D.Michon-Gremion



Arnex-sur-Orbe, le 23 septembre 2025
Publications : pilier public et site internet